

Denain, le jeudi 24 mars 2022

CPAM du Hainaut
M. CARON Jean Pierre
63, rue du Rempart – CS 60499
59321 VALENCIENNES Cédex

Vos Réf. : Immeuble 2 rue Roger Salengro à DENAIN
Nos Réf. : SIAD/2022/CP/N°156
Affaire suivie par Cédric POULAYN
Objet : Demande de renseignements

Monsieur,

Vous vous êtes rapproché des services du SIAD afin d'obtenir des renseignements relatifs à l'assainissement pour votre immeuble sis 2 rue Roger Salengro à DENAIN (parcelle BH 546).

Je vous précise que l'immeuble est raccordable rue Désandrouins, cette dernière étant desservie par un réseau d'assainissement de type UNITAIRE. Je vous stipule également qu'à ce jour le rejet au réseau public ne peut être visualisé compte tenu de l'absence de boîte de branchement en domaine public. Toutefois, un piquage direct n'est pas à exclure.

Je vous rappelle qu'en vertu de l'article L1331-1 du Code de la Santé Publique, le raccordement des immeubles aux réseaux publics de collecte est obligatoire dans le délai de deux ans à compter de la mise en service des réseaux. Si toutes les eaux usées de l'immeuble ne sont pas directement rejetées au réseau public, celui-ci n'est donc pas en conformité.

En application de la délibération n°5 du 07 mai 2017 du Conseil Syndical, je vous informe que toute demande de contrôle est facturée 95,00 € TTC au demandeur. Dans le cas où vous souhaiteriez un contrôle de branchement, veuillez trouver ci-joint le formulaire de demande de contrôle assainissement à transmettre auprès de mes services afin de lancer la procédure.

Je vous informe que vous avez la possibilité de nous transmettre vos demandes par voie dématérialisée à l'adresse suivante : accueil@s-i-a-d.com ou par voie postale au 116 rue de Villars – BP 80324 – 59723 DENAIN Cedex.

Le SIAD étant dans une logique de développement durable, je vous précise que les rapports de contrôle seront transmis prioritairement par voie dématérialisée. Un exemplaire papier pouvant être fourni sur demande.

Pour toutes informations complémentaires, mes services se tiennent à votre disposition.

Veuillez croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Présidente du SIAD excusée



116 rue de Villars • BP 80324
59723 DENAIN Cedex

03 27 30 51 21
accueil@s-i-a-d.com

Le 1^{er} Vice-Président
Abdelaziz LOUGHANI

DENAIN
ESCAUDAIN
LOURCHES
WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN
HAULCHIN
HELESMES